

## Originalité du travail de thèse : contraintes ou libertés ?

Appel à communication pour les Doctoriales 2017

EDSE, Genève, 9 juin 2017

L'originalité et l'avancement des connaissances constituent les exigences transversales aux différentes définitions de la thèse de doctorat en sciences sociales, dont l'obtention est aujourd'hui une condition incontournable à l'exercice d'activités de recherche dans le monde académique. Les enjeux d'une thèse sont tout à la fois personnels (expérience de formation et obtention d'un diplôme) et collectifs (sa réalisation implique un versant utilitaire des travaux, une conformité aux règles du métier de chercheur, et l'originalité de la recherche, qui démarque le·la chercheur·e des autres chercheur·e·s).

Cet appel à communication invite les doctorant·e·s à porter un regard réflexif sur ce qui fait l'originalité de leur recherche. Comment cette originalité, via le travail d'objectivation exigé par la recherche scientifique – travail immanquablement articulé à une dimension subjective (celle du·de la chercheur·e comme celle des participant·e·s à la recherche) – est-elle pensée et entreprise par les doctorant·e·s ? La pratique scientifique se dessine à partir des paradigmes épistémologiques légitimes en vigueur. Quelles sont les actions du·de la chercheur·e, ses stratégies, ses méthodes, qui favorisent l'originalité de sa pratique scientifique à l'intérieur de ces cadres épistémiques conventionnels ? Comment les doctorant·e·s tiennent-ils et elles compte de ces contraintes tout en tentant de produire de l'originalité, autrement dit d'exercer leur liberté de penser ? Comment, par le choix des cadres théoriques, des modèles de recherche auxquels ils et elles se réfèrent, les

doctorant.e.s cherchent-ils-elles à obtenir une légitimité et à prendre le risque de l'originalité ?

Cet appel invite les doctorant.e.s à penser ce paradoxe. Il incite à réfléchir aux tensions entre la conformité (de la recherche et de ses méthodes, des institutions qui la soutiennent) et les contraintes inhérentes au travail scientifique d'un côté, et de l'autre l'originalité que la recherche est présumée engendrer. Il invite autrement dit à interroger les tensions entre contraintes et libertés sous l'angle de l'originalité du travail de thèse. Nous proposons aux doctorant.e.s d'aborder la thématique « contraintes et libertés dans un travail de recherche scientifique », en apportant un regard réflexif sur l'originalité de leurs travaux. Ce regard peut porter sur tous les aspects de la recherche : épistémologique, théorique, méthodologique, soit autant sur des aspects techniques que sur les valeurs idéologiques, les principes éthiques ou moraux qui accompagnent la construction de l'objet. L'originalité comme leurre fait également partie des manières possibles de penser la thématique de ces Doctoriales.

En empruntant un certain sens à Foucault (1984), à savoir « qu'est-ce que l'originalité, sinon la pratique contraignante de la liberté », la problématique proposée conduit aussi à questionner l'originalité sous l'angle de l'utilité et de l'usage des savoirs produits dans la recherche. Cet appel à communication convie les doctorant.e.s à « ressentir la responsabilité immense des scientifiques, auteurs de « la » science » (Piron, 1996, p. 126). Nous mettons les chercheur.e.s au défi de questionner la contribution de leurs recherches dans le monde et sur le monde, dans la tension entre des pratiques de la science gestionnaires et des pratiques à finalité émancipatoire. Cet appel à communication encourage les doctorant.e.s à comprendre le savoir qu'il-elle produit, en dépassant l'idée d'un Descartes simplifiée (Descartes, 2002), dans laquelle le sujet et l'objet mettent en scène deux mondes hermétiques, exempts des conséquences de leurs interactions réciproques. Etudier le monde, c'est agir dessus. Problématiser l'originalité de la recherche ainsi que le

sens que chacun lui accorde revient à questionner la valeur philosophique de nos libertés et donc les conséquences de nos actions.

Pour résumer, nous invitons les doctorant·e·s à construire un regard critique sur l'impératif d'originalité assigné au travail de thèse dans un univers institutionnel pétri de normes, de contraintes et de luttes de légitimité.

« L'univers « pur » de la science la plus pure est un champ social comme un autre, avec ses rapports de force et ses monopoles, ses luttes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits, mais où tous ces invariants revêtent des formes spécifiques » (Bourdieu, 1979, p. 89).

Les propositions de communication pourront s'inscrire autour des deux axes suivants (avec un accent porté sur l'un ou sur l'autre des axes ou un traitement conjoint des deux) :

**Axe 1 : Contraintes et liberté. Que signifie une thèse originale ?**

**Axe 2 : Usage et utilité des savoirs produits. Comment penser l'originalité comme action dans le monde et sur le monde ?**

Les propositions sont à envoyer à l'adresse suivante : [doctoriales2017@unige.ch](mailto:doctoriales2017@unige.ch) d'ici au **28 avril 2017**. Elles ne doivent pas excéder **500 mots**.

## Références bibliographiques

Bourdieu, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 2(2), 88-104.

Descartes, R. (2002). *Descartes. Règles pour la direction de l'esprit*. Paris : Vrin.

Foucault, M. (1984). L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté. In M. Foucault (Ed.), *Dits et écrits, tome 4* (902). Paris : Gallimard.

Piron, F. (1996). Ecriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue. *Anthropologie et société*, 20(1), 125-148.